

26 avril 2011

11.351

Question Bertrand Nussbaumer**Service sécurité civile et militaire**

Le Conseil d'Etat nous a fait part depuis le début de cette législature de sa volonté de réorganiser la Police du feu dans notre canton. Où en est-on? Le Conseil d'Etat garde-t-il la même volonté? Le délai prévu dans le programme de législature pour cette réorganisation est de 2011. Ce délai sera-t-il tenu? Sinon, le Conseil d'Etat peut-il nous préciser pour quelles raisons et quels sont les blocages rencontrés?